**PROCES VERBAL**

**ASSEMBLEE GENERALE de l’Association «COLLECTIF LE VENT TOURNE » le 22 février 2017 à 18 H**

**dans la salle prêtée par décision du Conseil Municipal de Tordères.**

 Le Président constate la présence de vingt huit adhérents de l’association, et qu’ainsi le quorum ayant été atteint, déclare la séance de l’Assemblée Générale de l’association ouverte.

* Reprise d’activité de l’association en A.G. suite à la prise de connaissance de futures implantations de diverses ZDE (Zones de Développement Eolien) dans les Aspres et le Vallespir, divers propriétaires ayant été contactés par des installateurs d’éoliennes industrielles.
* Ce contexte étant défini, d’anciens et nouveaux adhérents enrichissent le débat en exposant leurs préoccupations,  questions, informations ou positionnements.
* Une liste des présents est établie ; cette A.G. se transforme alors en Assemblée Extraordinaire élisant un nouveau Conseil d’Administration à l’unanimité pour élire ainsi un nouveau bureau à la composition suivante:

**Composition du Bureau:**

Mme. Marie-Noëlle MOLY : Président

M. Jean-François GIRBAUT : Vice Président

M. Georges PUIG : Secrétaire Général

M. Bernard FAUX : Secrétaire Adjoint

M. André DOIZON : Trésorier

**Le Conseil d’Administration**

|  |
| --- |
| ARMANGAU Gilles |
| BAILBE Marc |
| BLIN Jean |
| CROQUET Bernadette |
| DOIZON André |
| FARAUD Christine |
| FAUX Bernard |
| GIRBAUT Jean-François |
| MOLY Marie-Noëlle |
| PUIG Georges |
| RAOUX Isabelle |
|  |

Après déclaration en Préfecture, ce bureau conviendra d’une date prochaine pour se réunir et organiser l’avenir immédiat de l’Association.

C’est vers 20h30 que se termine cette réunion par un pot convivial.

Le Président La secrétaire

Jean-François GIRBAUT Christine FARAUD